

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 28 FEVRIER 2013

DATE DE CONVOCATION : 22 février 2013

N°2013-02-06

Conseillers en exercice : 68
Conseillers titulaires et suppléants présents : 69
Conseillers votants : 56
Dont pouvoirs : 2

AR PREFECTURE

016-241600501-20130228-2013S2N06-DE
Regu le 01/03/2013

Pour : 56
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2013 et le 28 février à 18 heures 30, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni, en session au nombre prescrit par la loi, sur la commune de Boisbreteau sous la présidence de M. Jacques CHABOT, Président.
Conformément à l'article 2121-15 du code général des collectivités territoriales, M. Jean CHAILLÉ de NÉRÉ remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Etaient présents votants :

ANGEDUC : M. LEGER Pascal - **AUBEVILLE** : M. MONNET Lionel - **BAIGNES**: M. JAULIN Pierre, M. BAUDET Pierre, Mme BOUCHER Maryse - **BARBEZIEUX** : M. GUERN Joël, Mme SIDERATOS Claudine, M. NEMIRI Brahim, M. MICHONNEAU René, M. GAURIEAU Francis, Mme JARDRY Suzette, - **BARRET** : M. PROVOST Jean-Jacques - **BECHERESSE** : M. PUAUD Gérard - **BERNEUIL** : Mme IMBERT Pascale - **BLANZAC-PORCHERESSE** : M. VINSONNAUD Jean-Michel - **BOISBRETEAU** : M. TESSONNEAU Pierre - **BORS DE BAIGNES** : M. JOLLY Patrick - **BROSSAC** : M. BAUDET Jean-François, M. GOY Jean - **CHALLIGNAC** : M. WAYE Guy - **CHANTILLAC** : M. MARRAUD Jean-Luc - **CHILLAC** : Mme GARNEAU Janine - **CONDEON** : M. CHAILLE DE NERE Jean, M. BOUTIN Christian - **CRESSAC SAINT GENIS** : M. GALLAIS Denis - **ETRIAC** : M. MASSE Bernard - **GUIMPS** : M. BARUSSAUD Albert - **GUIZENGEARD** : M. GADRAT Christian - **JURIGNAC** : M. DECELLE Guy, M. COUSSY Jean-Marie - **LACHAISE** : M. ROUX Didier - **LADIVILLE** : M. CHABOT Jacques - **LAGARDE SUR LE NE** : M. TAPON Serge - **LAMERAC** : M. MOUCHEBOEUF Michel - **LE TATRE** : M. DESSE Bernard - **MAINFONDS** : M. BARBOT Jean-Pierre - **MONTCHAUDE** : M. BOBE Pierre, M. GAURIEAU Patrick - **ORIOILLES** : Mme LAGARDE Isabelle - **PEREUIL** : M. VERGNION Philippe - **PERIGNAC** : M. MATRAT Christian, Mme CORDAILLAT Françoise - **REIGNAC** : M. DEAU Loïc - **SAINT AULAIS** : M. HUNEAU Patrick - **SAINT FELIX** : Mme AUBRIT Marie-Claire - **SAINT LAURENT DES COMBES** : M. DAMOUR Christophe - **SAINT LEGER** : Mme ROCHAIS Anne-Marie - **SAINT MEDARD** : M. CHAUVIN Thierry - **ST PALAIS DU NE** : M. GERBIER Jean-Paul - **SAINT VALLIER** : M. FAVREAU Patrick - **SAINTE SOULINE** : M. GOHIN Christian - **SALLES DE BARBEZIEUX** : M. VARENNE Michel - **SAUVIGNAC** : Mme RULLEAU-LECHOPIER Christine - **TOUVERAC** : M. HUGUES Jacky.

Etaient présents sans droit de vote :

PRISSET Christian, BAUDY Michèle, TETOIN Gaël, ROUSSELLIERE Joseph, COULOUMY Joël, BARON Frédéric, RAVAIL Pierre, ARSICAUD Laurent, GAILLARD Eric, CHABOT Jean-Michel, LEYMARY Jean-Michel, DUBROCA Allain, FAURE Jean-Marie.

Etaient excusés :

M. CHATELLIER Dominique, Mme GOUFFRANT Marie-Hélène, M. de CASTELBAJAC Dominique, M. PORTRAIT Bernard.

Pouvoirs :

M. VIGNERIE René (Barbezieux) a donné pouvoir à M. GUERN Joël (Barbezieux), Mme GIRELLI Martine (Barbezieux) a donné pouvoir à M. MICHONNEAU René (Barbezieux).

N°6 - Objet : Demande de subvention au titre du FNADT (volet territorial du CPER 2007-2013) pour le fonctionnement du « Relais Services Publics » de Barbezieux et de ses antennes de Brossac et Baignes et demande de labellisation d'une antenne supplémentaire à Blanzac

Rapporteur : le Vice-Président en charge de l'économie

Monsieur le Vice-Président rappelle au Conseil que la Communauté de Communes a labellisé en 2009 la Maison Communautaire pour l'emploi en « Relais Services Publics », ainsi que 2 antennes au sein des mairies de Baignes et de Brossac.

En application du volet territorial du contrat de Projets Etat-Région 2007-2013, le Syndicat Mixte du Pays Sud Charente a signé une convention territoriale avec l'Etat qui a permis de mobiliser des crédits du FNADT sur la période 2008-2012 afin de participer au financement du fonctionnement du Relais Service Public de Barbezieux et de ses Antennes à Brossac et à Baignes.

Ces espaces d'accueil, d'information et d'orientation de proximité sont une réponse aux besoins des habitants, à la continuité et à la présence des services publics en milieu rural.

Les résultats de cette démarche font apparaître une fréquentation croissante du RSP et de ses antennes, ainsi qu'un renforcement de l'offre de services proposés. Ces éléments confortent la volonté de la Communauté de Communes de s'engager dans un processus de développement du « Relais Services Publics ».

Monsieur le Président demande au Conseil Communautaire de l'autoriser à déposer un dossier de demande de subvention au titre du FNADT pour l'année 2013, selon le plan de financement proposé ci-après, pour le RSP de Barbezieux et de ses antennes de Brossac et de Baignes.

D'autre part, dans le cadre de la fusion des deux communautés de communes, Monsieur le Maire de Blanzac a sollicité la Communauté de Communes, pour créer une antenne RSP au sein de sa mairie, chef-lieu de canton.

Une demande sera faite dans ce sens auprès de la Préfecture qui s'accompagnera d'une demande de subvention complémentaire FNADT (incluse dans le tableau ci-après).

	2013	
Etat (FNADT)	40 000 €	62%
Autofinancement	25 000 €	38%
Total coût de fonctionnement	65 000 €	100%

Où cet exposé, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Approuve l'engagement du développement du « Relais Services Publics » de la Communauté de Communes des 4B Sud Charente ;
- Approuve le plan de financement pour l'année 2013 ;
- Autorise Monsieur le Président à déposer une demande de subvention auprès de l'Etat au titre du FNADT dans le cadre du volet territorial du CPER 2007-2013 et à signer toutes les pièces nécessaires au dépôt du dossier ;
- Autorise Monsieur le Président à faire une demande de labellisation pour le futur RSP de Blanzac et de demander la subvention afférente ;
- Autorise Monsieur le Président à signer toutes les pièces inhérentes à la présente délibération.

Certifié exécutoire par le Président

Reçu en Sous-Préfecture le : 01 mars 2013

Publié ou notifié le : 01 mars 2013

Touvérac, le 01 mars 2013

Pour extrait conforme,
Touvérac, le 01 mars 2013

le Président,

Jacques CHABOT.

